



Charte syndicale de la CGB pour 2006–2015

LES PRINCIPAUX AXES DE NOTRE ACTION POUR 2006/2015

Continuer à **féderer tous les planteurs** quel que soit leur statut : coopérateurs, non coopérateurs, etc.

Maintenir notre expertise sur la connaissance de la filière

Conforter notre **capacité de négociation** et notre pouvoir d'initiative

Se créer des alliés qui pourraient devenir éventuellement des partenaires

Renforcer la **communication interne**

S'orienter vers une **communication externe proactive**

Maintenir une **organisation** proche du terrain avec des **hommes et des femmes formés, motivés et responsables**

Durant les dix prochaines années, la filière sucre française va être confrontée à de nouveaux défis économiques, environnementaux, technologiques et politiques d'une ampleur sans précédent. Elle devra donc être capable de les relever pour pérenniser sa compétitivité et ses parts de marché. Et dans ce contexte de mutations profondes l'action collective des planteurs restera déterminante pour défendre leurs revenus. Mais celle-ci devra aussi tenir compte du nouveau contexte tout en conservant ses valeurs fondamentales.

C'est pourquoi la CGB a élaboré une nouvelle charte syndicale pour les dix prochaines années dans laquelle elle exprime sa vision de l'avenir, définit les missions qu'elle se donne et propose les clefs de sa réussite.





LES VALEURS QUI DETERMINENT LE PROJET DE LA CGB

La nécessaire **solidarité** entre tous les planteurs de toutes les régions

Notre croyance dans l'efficacité de **l'action collective**

Notre réalisme économique

Notre **transparence** et notre objectivité vis-à-vis des adhérents

Le nécessaire **partage de la valeur ajoutée** pour assurer des relations économiques durables avec les industriels

Le choix d'une **vision à long terme** plutôt que la défense d'intérêts à court terme

Notre indépendance



LES DÉFIS À RELEVER POUR LA FILIÈRE SUCRE

Des opportunités à saisir

Un **marché mondial en croissance** qui se diversifie en profondeur en dehors de l'alimentaire avec le développement des **énergies renouvelables** et de la **chimie verte**

La concentration de la production de sucre dans les pays les plus compétitifs avec **la montée en puissance de nouveaux compétiteurs** dans les pays émergents

Le nouveau rôle assigné à l'agriculture dans tous les aspects du **développement durable**

Une **révolution technologique** et génétique qui devrait s'accélérer

Des difficultés à prendre en compte

Une **nouvelle Organisation du Marché** européen moins favorable à l'agriculture

Les critiques croissantes sur les effets nutritionnels du sucre sur la santé **avec l'obésité**

L'absence de prix garantis pour les nouvelles filières non alimentaires

Des **contraintes environnementales** plus strictes

Une évolution structurelle vers une moindre rentabilité de la filière sucre chez les planteurs comme chez les industriels européens

DES OBJECTIFS À POURSUIVRE

Défendre le revenu des planteurs dans un environnement de plus en plus incertain et de moins en moins réglementé

Pérenniser une démarche interprofessionnelle

Anticiper, favoriser et accompagner le changement chez nos planteurs

Donner satisfaction aux demandes sociétales

Défendre l'image des planteurs vis-à-vis de l'opinion publique

Faire en sorte que les planteurs conservent **leur pouvoir de décision** dans l'exercice de leur métier et aient confiance dans leur avenir

Transmettre **notre culture syndicale** et le sens des responsabilités aux nouveaux adhérents élus

